

IVAN GOBRY

CHARLES VIII

1483-1498

FILS DE LOUIS XI



HISTOIRE
DES

ROIS

DE
FRANCE

Pygmalion

Extrait de la publication

R

HISTOIRE
DES
ROIS
DE
FRANCE

Pendant presque mille quatre cents ans, des rois se sont succédé de manière quasiment ininterrompue sur le trône de France. Ils étaient issus de trois célèbres dynasties, les Mérovingiens, les Carolingiens et les Capétiens. À travers l'épopée tumultueuse de leurs vies et de leurs règnes, où se révèlent des personnalités diverses et parfois controversées, renaissent avec un grand éclat les heures les plus prestigieuses et les plus exaltantes de notre Histoire.

CHARLES VIII

1483-1498



Collection particulière de l'auteur.

IVAN GOBRY

Ivan Gobry est docteur ès Lettres. Il a enseigné pendant 27 ans à l'Université de Reims et parallèlement à l'Institut catholique de Paris. Auteur de plus de cent ouvrages, il a participé à de multiples émissions et conférences radiophoniques et reçu de très nombreux prix, dont cinq de l'Académie française. C'est un grand spécialiste de l'histoire du Moyen Âge.

Charles VIII, roi de 1483 à 1498, succéda à son père Louis XI à treize ans, et bénéficia pendant sa minorité de la sage et efficace régence de sa sœur aînée Anne de Beaujeu.

Dès qu'il fut en âge de régner, il n'eut plus qu'un objectif : conquérir le royaume de Naples, auquel il se prétendait des droits. Il réalisa brillamment ce projet en six mois. Mais il lui fallut revenir en France, et sa conquête fut perdue, malgré sa légendaire victoire à Fornoue sur une armée six fois plus nombreuse. Il épousa Anne, héritière du duché de Bretagne, mariage qui permit de réunir plus tard ce beau fief au royaume.

Il mourut accidentellement à vingt-sept ans, en se heurtant le front contre un linteau, sans laisser d'héritier direct. Ce fut son cousin Louis XII qui lui succéda sur le trône.

Pygmalion

Histoire des Rois de France

DU MÊME AUTEUR

Chez Pygmalion

La Reine Christine, 1999.

Pépin le Bref, 2001.

Louis I^{er}, 2002.

Louis VII, 2002.

Philippe I^{er}, 2003.

Louis VI, 2003.

Clotaire I^{er}, 2003.

Saint Augustin, 2004.

Philippe III, 2004.

Clotaire II, 2005.

Eudes, 2005.

Robert II, 2005.

Dagobert I^{er}, 2006.

Charles II le Chauve, 2007.

Charles III le Simple, 2007.

Henri I^{er}, 2007.

Louis IV, 2008.

Dictionnaire des papes, 2008.

Lothaire, 2008.

Louis V, 2009.

Louis VIII, 2009.

Louis X, 2010.

Philippe V, 2010.

Charles IV, 2011.

Philippe VI, 2011.

Robert I^{er}, 2011.

Raoul, 2012.

IVAN GOBRY

Histoire
des Rois de France

CHARLES VIII

Fils de Louis XI

1483-1498



Pygmalion

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2012, Pygmalion, département de Flammarion
ISBN 978-2-7564-0786-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

PREMIÈRE PARTIE

AVANT L'ITALIE

1470-1492

I

LES ENFANTS DE LOUIS XI

Avant d'assister aux faits et gestes de Charles VIII, il importe de voir naître et grandir les enfants de Louis XI, qui figureront parmi les protagonistes du nouveau règne.

Louis XI, qui régna sur la France de 1461 à 1483, n'eut pas la fibre paternelle, et n'accorda à sa progéniture que ce qui convenait aux exigences politiques. Lui-même s'était montré un mauvais fils. En 1440, alors qu'il n'a que dix-sept ans, il donne sa caution aux vassaux révoltés contre son père, Charles VII, en acceptant leur promesse de lui ravir le trône. C'est cette guerre civile qu'on nomme la Praguerie. Sept ans plus tard, Louis est devenu si menaçant et si invivable que son père décide de l'éloigner. Ce fils dégénéré n'a-t-il pas publiquement déclaré que, plutôt que de rester ainsi à attendre la succession, il préférerait « jeter son père la tête devant dans un puits » ? Ce père l'exile dans son apanage, le Dauphiné.

Là, adoptant une conduite de souverain, Louis se crée un parlement et choisit son épouse sans l'avis paternel. Charles VII croit nécessaire d'envoyer une armée contre son fils qui, plutôt que de se soumettre, s'enfuit auprès du duc de

CHARLES VIII

Bourgogne, Philippe le Bon¹. Malgré cette séparation définitive, Charles VII craint quotidiennement de mourir empoisonné par son fils, refuse toute nourriture et finit tué par la faim. Son héritier n'accourt même pas à ses obsèques et se contente, avant d'être couronné, d'assurer au défunt un service funèbre.

Ce fils indigne ne pouvait être un père affectueux. Il lui fallait pourtant procréer une descendance, pour le bien de la monarchie. Et pour cela être uni en mariage. Dès 1428, alors que le dauphin Louis n'a encore que cinq ans, son père, pour sceller son alliance avec l'Écosse, l'ennemie héréditaire de l'Angleterre, demande pour le prince au roi Jacques I^{er} Stuart la main de sa fille Marguerite, âgée elle-même de quatre ans. Les Anglais voient là une menace, et tentent de dissuader Jacques Stuart. Ils échouent dans leur tentative. Le roi écossais envoie sa fille sur le sol français, dans un navire entouré d'une escadre dissuasive. Elle fait son entrée à Tours le 24 juin 1436. Le mariage, béni par l'archevêque de Reims qui s'est déplacé pour la circonstance, est célébré dès le lendemain dans la chapelle du château de Tours. Cérémonie hâtive, devant une assistance parcimonieuse.

Les jeunes époux (treize ans et onze ans) sont aussitôt séparés. Louis suit son père pour apprendre son métier de roi. Marguerite est chambrée auprès de sa belle-mère pour apprendre son métier de reine. Dauphine délaissée, elle ne rencontrera guère son époux qu'épisodiquement. Elle mourra en 1445 à l'âge de vingt ans sans avoir été reine, et sans avoir donné la vie à aucun prince. Le veuf n'éprouvera certainement nul chagrin de cette disparition.

Ce fut en décembre 1446 que Charles VII, apprenant la formation d'une nouvelle conjuration des Grands contre lui, chassa son fils indigne. Celui-ci possédait un refuge naturel : son apanage. Il gagna aussitôt le Dauphiné, s'installa à Grenoble sa capitale, s'entoura d'une cour et leva une armée.

1. Il est vrai que le fils de ce duc, Charles, futur Téméraire, est loin lui-même d'honorer son père : le dauphin Louis doit le séparer un jour du duc Philippe, sur lequel il s'est jeté la dague à la main.

LES ENFANTS DE LOUIS XI

Quelque peu dissuasif que peut nous paraître son physique, il ne se priva pas d'aventures galantes. On connaît les noms de deux au moins de ses maîtresses, trouvées dans la bonne bourgeoisie grenobloise : Guyette, fille du notaire Durand, et Félice Reynaud, veuve d'un écuyer, que Louis rendit mère de deux filles.

Le dauphin ne pouvait pourtant épouser la fille d'un notaire. Une union plus élevée était désirable non seulement pour Charles VII, chef de la dynastie, mais pour le prince lui-même, afin de contracter une alliance politique et de fortifier sa position, tant en face de son père qu'en face des souverains étrangers.

Louis regarda vers la Savoie voisine. Ce comté avait été promu duché en 1416 par la grâce de l'empereur Sigismond. Son duc était alors Louis qui, outre la Savoie, était souverain des pays d'Aoste, de Vaud et de Bresse, de la principauté du Piémont et du comté de Nice. Il avait épousé Anne de Lusignan, fille du roi Janus de Chypre, qui se disait en outre roi de Jérusalem. Il en avait eu cinq fils, dont l'aîné, Amédée, était destiné à lui succéder ; le second, Louis, était fait comte de Genève, et le troisième, Jacques, comte de Romont. S'y ajoutaient deux filles, Charlotte et Bonne.

Le duc Louis, en butte aux dissensions intérieures et à l'agressivité des cantons suisses, n'attendant nulle protection de l'empereur germanique et craignant l'esprit conquérant du roi de France, avait grand besoin d'un gendre puissant. Les avances du dauphin étaient les bienvenues, et il céda aussitôt. En 1449, il lui proposa de sceller une alliance par un mariage avec sa fille Charlotte, âgée alors de neuf ans, à laquelle il accorderait une dot de quatre cent mille écus. Pour le dauphin, en quête à la fois d'union matrimoniale et d'argent, la double proposition était à accueillir sans délai. Les deux princes y ajoutèrent une alliance militaire.

Les tractations et la conclusion avaient été aménagées sans consultation du roi de France, qui les désavoua dès qu'il les apprit. Il protesta. Son fils lui adressa une ambassade pour information, et non pour lui réclamer son assentiment. Charles décida de s'opposer à cette union conclue sans lui. Apprenant

CHARLES VIII

que le mariage, fixé au 2 avril 1451, devait être célébré à Grenoble, il envoya sur place son roi d'armes chargé de faire opposition. Celui-ci parvint à Grenoble le 1^{er} avril. Il fut reçu poliment, et logé dans un appartement d'honneur. Quand on vint le lendemain l'en sortir, il était trop tard pour protester : l'union des nouveaux époux était bénie, et le dauphin Louis était devenu le gendre du duc de Savoie. Nul n'imaginait que, de cette union, naîtrait, dix-neuf ans plus tard, un prince qui deviendrait Charles VIII.

Alliance non seulement injurieuse pour le roi de France dans sa forme, mais en outre porteuse de danger : le duc et le dauphin avaient signé un pacte militaire. Est-ce que le roi de France allait être menacé sur ses frontières par son propre fils ? Ce roi fit preuve d'habileté en proposant à Louis de Savoie une autre alliance, qui avait l'aspect d'une contre-alliance. Il offrit sa fille Yolande, âgée de dix-sept ans, en mariage au prince Amédée, le propre frère de Charlotte, qui en avait seize. L'offre était plus tentante encore. Le duc consentit avec empressement, et se plia sans condition à l'un des articles de l'accord : il reniait son alliance militaire avec le dauphin Louis.

Cette contre-alliance irrita le dauphin, qui se lança dans de nouvelles intrigues. Il envoya ses agents à Rome, à Florence, à Nantes auprès du duc de Bretagne, et surtout à la cour de France, où le roi fit saisir plusieurs de ses espions. Charles VII réagit bientôt brutalement. En 1456, il envoya sur le Rhône une armée conduite par Antoine de Chabannes, qui s'empara de Lyon, pourtant ville sous gouvernement épiscopal. Là, il put citer Louis sous l'accusation de rébellion. Le dauphin se vit perdu. Il s'enfuit auprès de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui lui abandonna le château de Genappe en Brabant, au risque d'une crise diplomatique avec le roi de France. Le dauphin s'y constitua une cour, entretenue par une pension du duc de Bourgogne.

Le mari peu empressé avait laissé sa femme à Grenoble, sans trop de déplaisir. Elle y représentait l'autorité du dauphin, mais se sentait quelque peu abandonnée. Elle s'en plaignit au duc de Savoie son père, qui envoya des remontrances à son

gendre. Avec l'autorisation du duc de Bourgogne, devenu aussi duc de Brabant, Charlotte alla rejoindre son époux. On était en avril 1458, sept ans après leur mariage. Charles VII profita de l'occasion pour s'emparer du Dauphiné.

Charlotte avait dix-huit ans ; elle était vraiment en âge de procréer. Faut-il croire les chroniqueurs qui rapportent que le mariage n'avait pas encore été consommé ? De toute façon, le dauphin ne négligea pas ses devoirs, puisqu'un fils lui naquit le 15 juillet 1459 à Grenoble. Il fut baptisé le 5 août sous le nom de Joachim, avec pour parrain le duc de Bourgogne en personne. Mais cet héritier n'hérita pas : il mourut le 29 novembre, âgé d'à peine plus de quatre mois. Il n'y aurait pas un roi Joachim I^{er} sur le trône de France.

Les époux tenaient à remplacer l'enfant décevant. Dès le début de l'année suivante, Charlotte se trouva à nouveau enceinte. Louis avait négligé d'annoncer à son père la naissance de Joachim ; il avait pris pourtant la précaution d'en faire part aux quatre vents de la France, à Bourges¹, à Lyon, et même au prévôt des marchands de Paris. Ainsi, Charles était informé que son fils avait une descendance, sans que ce fils parût céder à une obligation. Pour la nouvelle grossesse, le dauphin rentra quelque peu dans le devoir. Il en fit porter la nouvelle au roi. Avec ce commentaire : « La chose est sûre. » La petite Louise, née au milieu de 1460, mourut à son tour dans les langes.

Dès l'année suivante, Charlotte mit au monde une nouvelle fille. Elle reçut au baptême le prénom d'Anne. Cette fois, on retournait à la tradition. Le nom d'Anne avait été porté par une reine de France, épouse d'Henri I^{er} et mère de Philippe I^{er}. Ce troisième enfant de Charlotte survécut. S'il ne lui naissait pas de frère, cette enfant serait-elle appelée un jour à régner ? On ne pouvait entretenir un tel espoir : le 2 février 1317, une assemblée nationale avait déclaré : « Femme ne peut succéder au royaume de France. » Certes, c'était là une mesure d'opportunité, pour permettre au comte de Poitiers, devenu

1. C'est dans cette ville qu'était né Louis XI lui-même, le 3 juillet 1423.

CHARLES VIII

Philippe V, de coiffer la couronne en écartant sa nièce Jeanne de Navarre, fille du défunt Louis X. Ce n'était pas une loi d'État. Cependant, elle avait réglé la succession de Philippe V lui-même, en permettant, de préférence à l'une de ses filles, à son frère Charles IV d'accéder au trône. La même règle s'était appliquée à la mort de Charles IV, en octroyant la succession à Philippe VI, comte de Valois. Depuis lors, quatre autres rois s'étaient succédé sur le trône de France, créant une nouvelle dynastie, et rendant irrecevable toute prétention d'une princesse royale.

Il fallait donc patienter, avant de voir naître un héritier de la couronne. Charlotte, âgée de vingt-deux ans, était encore féconde. Pour l'instant, il convenait de trouver, dès ses premières années, un époux à la fille aînée du dauphin. Un époux que ne choisirait pas le roi régnant, mais le dauphin lui-même, père de la princesse.

Le problème se posa bientôt d'une tout autre façon, le 22 juillet 1461, alors que sa petite-fille venait à peine de naître : Charles VII mourut. Anne n'était plus la fille du dauphin, mais la fille du roi. Ce qui laissait à celui-ci la faculté de choisir plus haut, et avec plus de liberté. Choix délicat pourtant, et lourd de conséquences diplomatiques. Si l'époux agréé appartenait à une famille alliée hier à Charles VII, il renforçait ses liens avec la monarchie française. Si au contraire il était un adversaire de cette monarchie, il fallait étudier les conditions grâce auxquelles l'alliance serait scellée. Et notamment quels nouveaux avantages il en résulterait pour la couronne.

À Louis, le choix parut finalement simple : il lui suffisait de demander son acceptation à un prince de la maison de Bourgogne. Ayant été lui-même, pendant neuf ans, l'hôte du duc Philippe, qui l'avait généreusement nourri et soutenu politiquement, il lui montrait par là sa gratitude ; et cette union ne ferait que consolider les liens noués par le traité d'Arras entre Charles VII et Philippe le Bon.

En réalité, ces faits, loin d'être la cause du choix, n'étaient que les garanties de sa réussite. La cause du choix, pour ce roi qu'on appellerait un jour « le grand rassembleur de terres

LES ENFANTS DE LOUIS XI

françaises », c'étaient les possessions territoriales d'un tel gendre. Louis XI n'envisagea nul autre, pour épouser sa fille, à partir de 1465, que Charles de Charolais, unique fils légitime de Philippe le Bon, qui devait être, à la mort de son père (déjà malade) duc de Bourgogne, de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, comte de Bourgogne, de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Namur. Une sorte de nouveau royaume de Lotharingie, s'étendant de la mer du Nord au Rhône, et séparant la France de l'Empire germanique. Sans doute, Louis XI imaginait un fils d'Anne héritier de cette espèce de royaume.

Dès le 31 août 1461, quand Louis XI fit son entrée solennelle à Paris, on peut remarquer dans le cortège la présence de toute la maison ducale de Bourgogne, que le nouveau roi avait invitée : cinquante-quatre personnages, dont Philippe le Bon et Charles de Charolais. Ce dernier était déjà retenu par les liens du mariage, mais n'avait d'autre progéniture que sa fille Marie. Nul doute que le roi de France souhaitât ardemment voir ce prince engendrer un jour prochain un fils, qui serait l'époux de sa fille.

Les espoirs de Louis XI faillirent sombrer dès 1465, quand précisément Charles de Charolais devint veuf sans laisser d'autre progéniture que sa fille. Le prince bourguignon s'alliait aux grands vassaux français pour constituer la « Ligue du Bien public », rébellion armée contre le roi de France. Charles s'avança avec ses troupes jusqu'à Montlhéry, à proximité de Paris, et affronta l'armée royale commandée par le maréchal de France Joachim Rouault et le gouverneur de Paris Charles de Melun. La bataille, le 6 juillet, fut sanglante et indécise. Le roi et le comte signèrent la paix à Conflans le 5 octobre 1465.

Cette paix, qui offrait une réconciliation, semblait à Louis XI propice pour la réalisation de son projet. Ce n'était plus un fils éventuel de Charles de Bourgogne que la jeune Anne de France devait épouser, mais Charles lui-même, prince réel et non pas simple espoir. Le comte de Charolais, né en 1433, avait alors trente-deux ans, pendant que la fiancée proposée en avait quatre. Il était veuf pour la seconde fois. Il avait en effet épousé

CHARLES VIII

en premières noces, en 1440, Catherine, fille de Charles VII, et se trouvait ainsi beau-frère de Louis XI. Elle était décédée six ans plus tard. Le comte s'était remarié en 1454 avec Isabelle, fille de Charles I^{er} de Bourbon, qui mourut en 1465 en laissant au comte de Charolais sa fille unique.

Ce second veuvage inspira à Louis XI une transformation de son projet. Il adressa à Charles de Charolais, passant par-dessus la tête du duc son père, chef de la maison de Bourgogne, des messages répétés, qui le pressaient d'épouser sa fille. Il s'autorisait même à appeler ce prince, qui avait dix ans de moins que lui, son fils. Harcèlement qui ne convenait guère à l'intéressé. Il se trouvait entre son sentiment personnel, qui répugnait à épouser cette enfant de quatre ans, et son désir diplomatique de ne pas offenser le roi de France.

Cette insistance de Louis XI agaçait aussi les vassaux et les courtisans du Bourguignon. Car, à leurs yeux, rapporte Thomas Basin, « cette jeune fille n'était pas nubile et sa jeunesse interdisait de la jeter avant plusieurs années entre les bras d'un époux¹ ». Il ajoute même que, selon la rumeur, pour emporter la décision du comte de Charolais, le roi offrait secrètement de donner pour dot à Anne le comté de Champagne. Ce qui, évidemment, ne correspondait guère à la politique assidue de ce roi pour récupérer des terres du territoire national.

Charles envoya pourtant à Paris certains de ses conseillers pour s'informer des possibilités, pour le roi de France, de céder certaines parties du territoire national. Ils retournèrent à Bruxelles en rapportant des réponses favorables. Le Téméraire sembla alors mordre à l'hameçon. Il adressa cette fois à Louis XI, pour ambassadeurs, des personnages plus distingués, chargés de traiter du contrat de mariage.

1. Il est vrai que souvent les intervalles entre les âges des époux royaux, sans atteindre cette dimension, étaient fort larges. L'empereur Rodolphe I^{er} de Habsbourg (†1291) avait épousé à soixante-quatre ans Agnès de Bourgogne, qui en avait quatorze. Écart plus large encore quand, en 1469, le marquis Guillaume VIII de Montferrat, âgé de soixante-cinq ans, épouse Élisabeth Sforza, sœur du duc de Milan, qui compte treize ans. Il en aura cependant une fille, Blanche, qui épousera le duc Charles de Savoie.

LES ENFANTS DE LOUIS XI

Le roi séjournait alors à Montargis, et les reçut fort discourtoisement. Enquête faite, les Bourguignons apprirent que Louis XI venait d'envoyer à Liège une armée pour soutenir cette ville révoltée contre le duc de Bourgogne. Il en restait à sa politique où il donnait le change en agissant ici et là en sens contraire, contredisant sa diplomatie par une action armée. Les ambassadeurs purent même constater que le roi réunissait près de lui des machines de guerre et un abondant matériel pour l'établissement d'un camp.

Philippe le Bon et Charles de Charolais se trouvaient alors à Dinant, d'où ils dirigeaient les assauts contre Liège. Ils estimèrent la politique du roi de France incohérente, et jugèrent sévèrement son attitude désinvolte à l'égard de la maison de Bourgogne. Les pourparlers du mariage furent rompus. Sans bénéfice pour Liège, qui n'en tomba pas moins aux mains des Bourguignons.

Restait, pour ce roi inconséquent, à trouver un autre époux à sa fille.

Il se tourna vers la maison d'Anjou, dont il sortait lui-même, puisque sa mère, Marie d'Anjou, était la fille du roi Louis II de Naples, ou du moins prétendant au trône de Naples, actuellement occupé (depuis 1452) par un souverain de la maison d'Aragon, Ferdinand I^{er} (Ferrant). C'était une famille nombreuse, qui comptait des branches en Hongrie et en Lorraine. Ce fut dans cette dernière que Louis XI trouva un candidat. René le Bon (« le roi René »), duc de Lorraine, de Bar et d'Anjou, comte de Provence, était lui-même le fils du duc Louis II d'Anjou et de Yolande d'Aragon. Rattaché à la première dynastie d'Anjou, qui descendait de Charles, frère de saint Louis, il considérait les rois de la maison d'Aragon comme des usurpateurs, et résolut (avant Charles VIII) de reconquérir ce royaume. Il passa en 1438 en Italie méridionale avec une armée, et tenta pendant quatre ans d'arracher le royaume de Naples à ses occupants espagnols. Il fut finalement vaincu et dut même abandonner son duché de Lorraine à son fils aîné, qui jouissait des droits de sa mère.

Ce fils, Jean II, gardait le titre de duc de Calabre, qu'avaient porté effectivement les princes napolitains de la maison

CHARLES VIII

d'Anjou. Il le transmit à son fils unique, Nicolas, né en 1448. Ce prince, qui avait dix-huit ans lors de la rupture entre Louis XI et Charles le Téméraire (âge plus en rapport avec celui d'Anne de France), se trouvait l'héritier du duché de Lorraine, et prétendant au trône de Naples. Deux qualités importantes aux yeux de Louis XI. Anne serait au moins duchesse de Lorraine et, si son époux était suffisamment entreprenant, pouvait devenir reine de Naples. Union moins glorieuse qu'avec un duc de Bourgogne. Mais enfin, il convient de tirer le meilleur parti des circonstances.

Jean II étant mort en 1470, Nicolas devint duc de Lorraine, et ce fut à lui personnellement que fut proposée l'alliance matrimoniale avec la France. C'était pour lui une chance exceptionnelle : Philippe le Bon, puis Charles le Téméraire ne cachaient pas leur projet d'envahir le duché de Lorraine et de l'annexer, afin de rendre complet l'empire franco-germanique constitué par les ducs de Bourgogne. Tant que Louis XI souhaitait s'allier à ces ducs, le malheureux Nicolas était condamné. Si au contraire il épousait la fille du roi de France, la situation était retournée. Les fiançailles furent conclues. Non encore le mariage, car Anne avait alors neuf ans. Les tractations entre le roi et le duc furent longues et épineuses. Louis, sachant combien sa protection était nécessaire à Nicolas, faisait monter les enchères. Finalement, en 1472, le duc de Lorraine, constatant que son entente serait conclue à son détriment, rompit le traité. Il est vrai que, pour obtenir ce résultat, Charles le Téméraire promettait à Nicolas sa propre fille. Mais le malheureux duc comprit bientôt qu'il serait encore plus dupé par le duc de Bourgogne que par le roi de France. Ce fut la source d'une nouvelle rupture. Nicolas ne fut le gendre ni du roi de France, ni du duc de Bourgogne, et mourut célibataire.

La main d'Anne de France était encore à prendre. À qui l'accorder ? Louis XI ne se tourna pas vers un souverain étranger. Une alliance avec un grand vassal lui sembla plus sûre. Il envisagea la maison de Bourbon. Charles, mort en 1456, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont, était descendant en ligne directe de Robert, comte de Clermont, fils de

LES ENFANTS DE LOUIS XI

saint Louis. De son épouse Agnès, fille de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, sœur de Philippe le Bon et ainsi tante de Charles le Téméraire, il laissait une abondante progéniture. L'aîné, Jean, avait épousé Jeanne, fille du roi Charles VII. Ainsi, à la fois prince du sang et beau-frère de Louis XI, il était devenu connétable de France. Charles II était archevêque de Lyon et cardinal. Louis, bâtard, comte de Roussillon en Dauphiné, avait été en 1466 uni en mariage à Jeanne, fille naturelle de Louis XI. La cinquième fille, Marguerite, venait d'épouser, en 1472, Philippe, frère de la reine Charlotte, un jour prochain duc de Savoie. Trois des enfants de Charles de Bourbon étaient donc apparentés à Louis XI.

Le quatrième fils, Pierre, était féodalement insignifiant. Son père en avait fait un simple seigneur de Beaujeu en Lyonnais. Ce fut à lui que Louis XI destina sa fille Anne. Au moins pouvait-il espérer que ce modeste vassal ne viendrait pas à s'approprier l'autorité. Il ne pouvait supposer que, les trois frères aînés de ce seigneur étant un jour morts sans progéniture légitime, ce serait lui qui deviendrait duc de Bourbon et d'Auvergne. De toute façon, Louis XI osait avouer : « Je ne suis pas fâché de marier ma fille à meilleur marché que s'il eût fallu la donner à de plus grands princes. »

C'était une façon (la meilleure sans doute) pour Pierre de Beaujeu de rentrer en grâce. En 1465 (il avait alors vingt-sept ans), il s'était joint à ses frères, aux ducs de Bretagne, d'Anjou et d'Alençon, au comte d'Armagnac, pour conduire contre le roi la rébellion que les seigneurs appelaient la « Ligue du Bien public ». Louis XI, dans une campagne savamment ordonnée, avait repris à Jean de Bourbon la ville de Bourges et repoussé Charles de Charolais à Montlhéry. La paix (fragile) fut conclue en octobre 1465. Les grands seigneurs avaient reçu, par précaution, quelques satisfactions. Quant à Pierre de Beaujeu, qui avait fait sa soumission, le roi éprouva sa loyauté au printemps de 1472 en lui confiant une armée contre Jean V d'Armagnac, qui avait repris les armes contre son souverain. Pierre s'empara de la place de Lectoure et contraignit le comte à capituler. Il était en droit d'attendre une récompense. Elle dépassa ses espoirs.

CHARLES VIII

Le mariage eut lieu, sans faste, en 1474, à Montrichard, l'une des résidences du roi. La princesse apportait une dot de cent mille écus d'or.

Pendant que le roi cherchait un mari à sa fille aînée, une seconde fille lui naissait. La reine Charlotte donna le jour à cette enfant le 23 avril 1464, à Nogent-le-Roi¹, dans le diocèse de Chartres. Elle reçut au baptême le nom de Jeanne. Ce fut, nous dit-on, en l'honneur de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Évangéliste, auxquels le roi avait une particulière dévotion. Pourquoi ne pas penser aussi à Jeanne d'Arc, la libératrice du territoire ? Le pape Calixte III avait prononcé sa réhabilitation huit ans plus tôt, en 1456.

Louis XI manifesta un dépit qui tenait du chagrin. Il attendait la naissance d'un fils et voilà que, une nouvelle fois, c'était une fille qui lui était donnée. Il osa interdire les réjouissances tant à la cour que dans le royaume.

Jusqu'à l'âge de quatre ans accomplis, Jeanne fut laissée aux soins de sa mère, assistée d'une nourrice qu'on nommait Catherine de Bruxelles. Ensuite, on l'ôta à sa mère pour la transporter au manoir de Linières, sous la responsabilité de la châtelaine, Anne de Culant, épouse de François de Beaujeu.

Ce fut alors, tandis qu'elle grandissait, qu'on vit paraître et se développer la curieuse personnalité de cette enfant royale. Au physique, elle offrait une évidente contradiction entre le visage et le corps. Les auteurs du temps s'émerveillent de la beauté de sa figure, où étincelaient la grâce et la majesté. Mais son corps était difforme et maladif. Elle paraissait quelque peu bossue, et avait une épaule plus haute que l'autre. À l'âge de cinq ans, elle fut atteinte de la petite vérole, qui laissa des traces sur ses traits.

Louis XI ignorait ces détails, car il se gardait de demander des nouvelles de cette enfant qui l'avait déçu si fort. Et la châtelaine de Linières préférait ne pas prendre l'initiative de

1. Nous devons les date et lieu de naissance au seul Jean de Troyes, dans sa *Chronique scandaleuse*. Les autres auteurs contemporains semblent les ignorer.

Mise en pages
PCA
44400 Rezé

N° d'édition : L.01EUCN000453.N001
Dépôt légal : mars 2012

